

Marepolis : tous contre

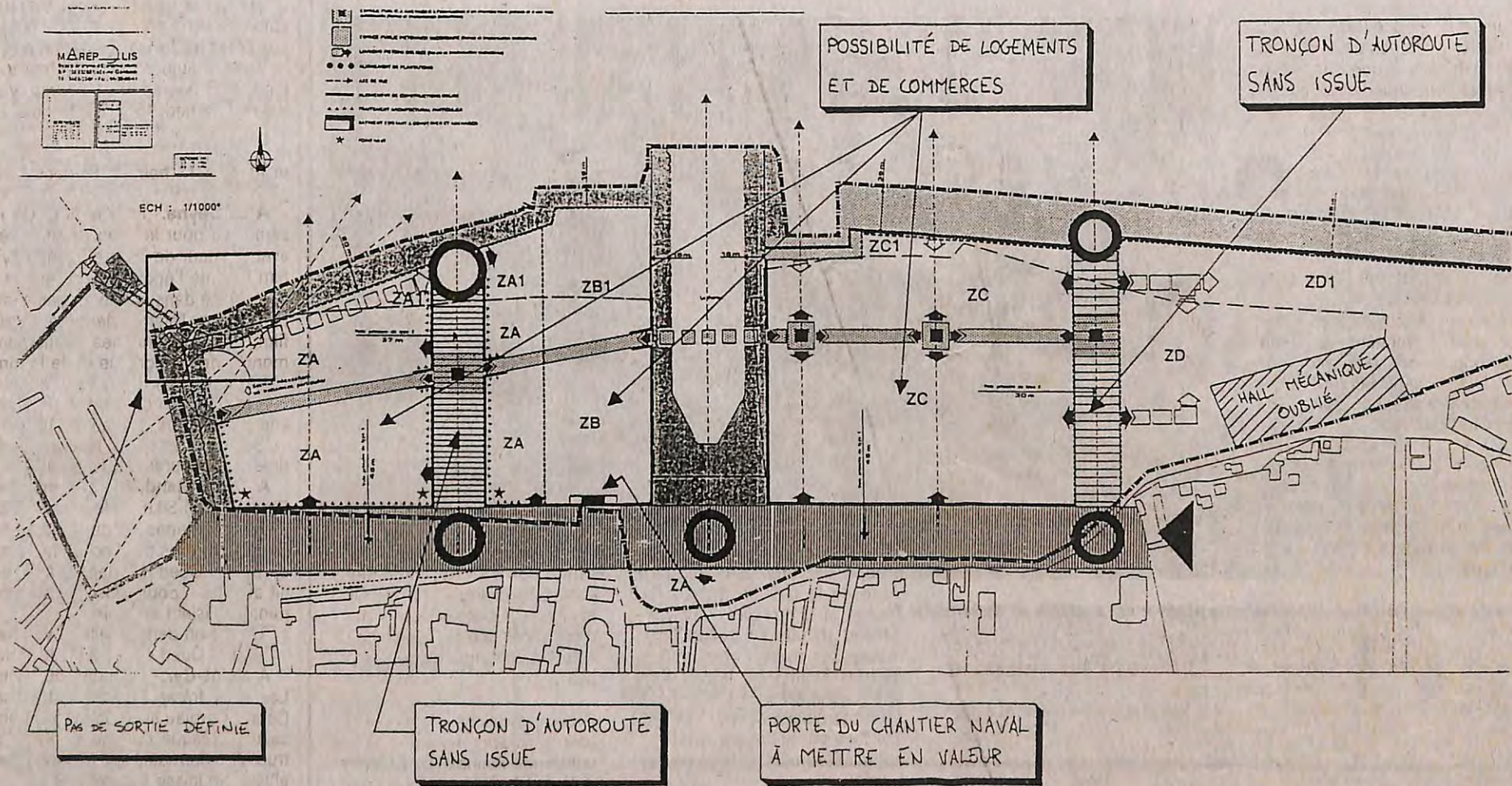
Un véritable raz de marée contre la ZAC Marepolis engloutit le projet soutenu par la municipalité. Protestations et interrogations

Y avait-il urgence ?.- Beaucoup se sont posés cette question à propos de la ZAC Marepolis. Du jour au lendemain, un projet est né, comme sorti de la poche d'un magicien. Dommage celui-ci a oublié d'apporter de quoi financer ces idées. Mais quand même pourquoi avoir proposé en toute hâte un projet qui apparaît mal ficelé alors que de toutes façons rien ne peut se faire avant un an pour cause de dépollution du site ? Y aurait-il urgence pour cause d'élections.

Entrevue symbolique..- Samedi, avant qu'il ne décolle de Hyères pour la capitale, le candidat Jacques Chirac en présence de François Hérisson, a reçu dans un des salons de l'aéroport, une délégation de l'AMIAN. Celle-ci représentant les anciens des chantiers navals n'a eu que le temps de lui rappeler que son ministre Alain Madelin avait créé les zones d'entreprises exclusivement pour résorber le chômage dû à la fermeture des chantiers. Le maire de Paris leur aurait répondu un "on s'occupe de vous !". Ça ou rien c'est à peu près la même chose estime la délégation qui plus que quiconque a souffert des promesses électorales.

Affiches bradées..- Pas contents les responsables de l'US-CAS qui avaient passé une bonne partie de la journée de dimanche à installer quelques 150 affiches, collées sur des contre-plaques et fixées à l'aide de fils de fer contre des pylônes, annonçant la braderie qui se tiendra dans le centre-ville samedi 11 et dimanche 12 février. Ils se sont aperçus hier matin que plus de cent d'entre elles avaient disparu. Besoin de bois à moindre prix, volonté de saboter une manifestation commerciale ? Après s'être interrogé, les organisateurs ont relancé l'affichage.

Gitans..- Bernard Perrin, ardent défenseur de l'intercommunalité, partage l'avis des gens du voyage qui insistent pour qu'un terrain leur soit réservé. "Ce problème est typiquement inter-communal, insiste l'élus seynoïse. Que les villes concernées y réfléchissent rapidement et trouvent une solution pour que ces problèmes ne se posent plus à l'avenir". Invité à participer le 16 février prochain à un débat sur l'intercommunalité organisé à



VO 2000 dénonce l'oubli des lieux de mémoire des ex-chantiers navals dans la réhabilitation du site, les grands risques financiers, la construction de voies démesurées et l'absence de désenclavement de Marepolis. (Photo et repro Stéphane Doussot.)

Cela fait bientôt un mois que la Zone d'aménagement concerté de Marepolis est, conformément à la loi, soumise à enquête publique. A ce jour, pas un Seynois ne s'est avancé pour prendre la défense de ce projet qui fait l'unanimité contre lui. Pas même le maire. Par contre les opposants se démènent et ils viennent d'horizons très divers : l'Union locale C.G.T. de La Seyne, les écologistes réunis autour de Luc Patentreger, Laurent Mei ex-président de l'association VO 2000 et ex-administrateur de la SAEM Marepolis ou encore Denise Reverdito actuelle présidente de VO 2000.

UNE gigantesque mobilisation contre le projet Marepolis s'est faite depuis l'ouverture de l'enquête publique en mairie an-

Le document de VO 2000 est disponible dès aujourd'hui au 8 place Daniel Perrin au prix de la photocopie. Ceux qui n'ont pas trop envie de lire peuvent se contenter des deux dernières

emplois que toute la ville attend depuis bientôt dix ans. "On remplace la dynamique économique à long terme par la facilité à court terme que représente le secteur du logement. Pour preuve le flou entretenu dans la présentation des équipements proposés dans le règlement d'aménagement de la zone est révélateur de cette propension à faire oublier les objectifs premiers du projet Marepolis" explique le rapport. Il poursuit : "Après deux ans d'études, on était en droit d'attendre que soient précisément définis les équipements publics ou privés projetés sur le

voies (rues et trottoirs). Le site s'enferme sur lui-même et se tronçonne en sous-espaces marqués par la création d'une voirie "surdimensionnée" et par endroit infranchissable, contraire aux vœux pieux inscrits dans le rapport de présentation". Ce que les concepteurs de l'actuel projet Marepolis appellent une voie d'excellence correspond en fait à un véritable tronçon d'autoroute. Elle fera près de 40 mètres de large. Elle devrait déboucher sur le pont ou le tunnel. Or comme il n'y a plus d'argent pour construire l'un ou l'autre, la municipalité affirme que ce n'est pas la

insiste-t-elle tout en précisant : "Est-il raisonnable de donner l'aménagement et la commercialisation du site à une société d'économie mixte pratiquement en cessation de paiement et dont le principal actionnaire, la commune, connaît elle-même des difficultés financières importantes, décrites dans le rapport de la Chambre Régionale des Comptes ? (...) On sait aussi que la commune ne peut plus absorber d'annuité nouvelle ni de dépenses d'investissements générateurs de coût de fonctionnement. Or le dossier de ZAC mis à l'enquête publique prévoit l'in-

Prendre la situation en main

Maurice Paul : "La Seyne, c'est l'affaire des Seynois et non d'un parti !"

Soucieux de rassurer ceux qui le croyaient disparu, Maurice Paul, leader de la liste de progrès aux prochaines élections municipales a tenu, hier, à faire le point sur l'avancée de son chantier électoral. Entouré de plusieurs personnes originaires de partis très divers, il a rappelé qu'avec son équipe, il travaillait sur le terrain depuis plusieurs semaines déjà.

"La situation de la ville est délicate, mais pas désespérée, rappelait-il. Il est donc possible de redémarrer et de faire du neuf avec une équipe efficace autant que pluraliste, car la vie de La Seyne, c'est l'affaire des Seynois et non d'un seul parti. Nous sommes en train de mettre en place un projet qui correspondra aux souhaits des Seynois, un projet progressiste portant sur l'emploi, la culture, les sports, le centre-ville, l'économie, la formation, la jeunesse, l'insertion, le tourisme, l'environnement, enfin, tout ce qui touche au quotidien de chacun de nous."

Pour que ce projet trouve forme, l'équipe entourant Maurice Paul s'est divisée en trois commissions. Celles-ci travaillent avec un large éventail de Seynois qui apportent leurs idées. Il faudra ensuite les mettre en forme et les intégrer dans ce plan de relance de la vie seynoïse.

ASSISES LE 2 AVRIL

"Nous présenterons ce projet élaboré avec les Seynois, le 2

avril prochain, dans le cadre d'assises qui se tiendront au centre de vacances de la RATP durant toute la journée, poursuit Maurice Paul. Nous donnerons ce jour là la composition de la liste qui sera présentée aux élections et je pense que certains noms surprendront bon nombre de Seynois. Notre liste sera une liste de progrès, un terme qui est moins restrictif que celui de liste de gauche. Cette liste sera définitive et j'insiste en disant cela sur le fait qu'aucune modification ne sera apportée à sa composition entre les deux tours. Nous souhaitons que la situation soit bien claire avant le départ, comme nous souhaitons qu'elle soit claire après les élections. C'est pour cette raison que nous envisageons de créer une structure qui servira d'interface entre le conseil municipal et la population pour toutes les questions portant sur la gestion de la ville, mais aussi sur les attributions de marché afin qu'en la matière, la transparence soit la plus totale."

Marcel-Paul Magagnosc, leader local du PCF, qui participait à cette conférence, précisait que "le drapeau du Parti communiste ne flotte plus que sur le siège du parti et qu'il n'aura jamais sa place en mairie". Un élément de plus pour convaincre ceux qui refusent toujours de croire que le PC d'aujourd'hui, n'est plus celui d'hier.

A.F.

Arthur Paecht... piraté

Une liste de 4000 noms de sympathisants du député aurait été copiée par un inconnu à partir de l'ordinateur installé dans sa permanence

L'ambiance qui règne depuis toujours dans le microcosme politique seynoïse n'a pas changé d'un iota. Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, un inconnu serait venu pirater l'ordinateur installé au 36 quai Hoche à La Seyne, dans la permanence

ter sur cet outil informatique ont immédiatement déduit qu'une personne était venue dans la nuit copier les fichiers sur lesquels sont consignés les noms et adresses des sympathisants du député, des membres des Amis d'Arthur et des adhé-

intercommunale organise à Toulon par la JCE, Bernard Perrin pourra certainement, entre autres sujets intercommunaux, aborder celui des gitans qui s'est conclu à La Seyne, par le creusement d'un fossé très moyenâgeux.

Bloc-notes

Cinéma

A 14 h, 16 h et 18 h, « Un Indien dans la ville » à la salle Apollinaire.
A 20 h « Bab-el-Qued city », suivi d'une conférence.

Médecins

Service médical de garde..... 94.87.33.33
S.O.S. Médecins..... 94.31.33.33

Pharmacie

Pharmagard 83..... 94.07.08.08
24 h-24, 7 j-7

Urgences

Pompiers..... 18
et..... 94.06.90.00
Gendarmerie..... 94.94.80.84
SAMU..... 15
ou..... 94.27.07.07
Hôpital..... 94.11.30.00
Police..... 17
ou..... 94.11.16.00

Sida Info Service

24 h-24 - 7 j-7
Appel gratuit..... 05.36.66.36
A votre écoute..... 94.87.23.82

Ambulances

Ambulance Ariane..... 94.30.05.00

Permanences

Enfants maltraités..... 05.10.10.83
S.P.A..... 94.06.54.73
Chenil de Gavet..... 94.06.75.79
Dépannage gaz..... 94.41.41.00

nexe. L'association VO 2000 a concocté un mémoire de défense des intérêts de la population seynoise. Il fait une vingtaine de pages et relève toutes les erreurs de la ZAC. Certaines apparaissent très grossières. Les explications y sont encore plus claires que celles fournies dans l'exposition qui accompagne l'enquête publique et qui passe sous silence un certain nombre d'éléments essentiels. Même ceux qui ne se sont jamais intéressés à l'avenir du site peuvent en comprendre les tenants et les aboutissants en une lecture rapide.

pages de conclusion. Elles sont très explicites.
C'est à partir du règlement d'aménagement de la zone (R.A.Z.) et du plan d'aménagement de la zone (P.A.Z.) qu'a été rédigé ce rapport. Ces deux dossiers peuvent être consultés en mairie annexe mais n'ont pas été mis en valeur dans l'enquête publique. Ce sont eux pourtant, qui renferment le secret de l'avenir de Marepolis.
Ces documents de référence n'excluent pas l'arrivée de logements et de commerces, notamment de grandes surfaces, qui fermentaient la porte aux 2000

site (...). L'absence d'équipements à vocation économique arrêtée et décidée est un chèque en blanc offert à la future promotion immobilière". Concernant les commerces, preuves à l'appui, Denise Reverdito démontre que "en l'absence de toute réglementation spécifique, rien n'empêche l'implantation de grandes surfaces, notamment sur le "Pôle urbain" et surtout si à terme se confirme la volonté de logements sur le site".
Autre point chaud du dossier la circulation vers et sur le site. "L'enquête traite uniquement d'un projet d'aménagement de

priorité à donner. En résumé les contribuables vont payer 113 millions de francs pour aménager des routes sur le site mais aucune voie d'accès n'est prévue.
Le montage financier de la ZAC n'échappe pas à la moulinette de VO 2000. "C'est une bombe à retardement pour les finances communales" explique la présidente. Et de préciser : "Le danger est grand en effet de reproduire les mêmes erreurs et les mêmes échecs financiers et commerciaux que pour les Playes avec la SPE ou la Villa Tamaris-Pacha avec la SADOVAR"

vestissement de 113 millions de francs par le secteur public sans à aucun moment faire apparaître les sources de financement garantissant l'absence de risques financiers pour la commune".
Pour en savoir plus, il suffit de se procurer le manuel de Var Objectif 2 000. Le commissaire enquêteur sait d'ores et déjà que le dépouillement du cahier de doléances ne sera pas une mince affaire. Il s'épaissit de jour en jour des remarques des Seynois. Ceux-ci ont jusqu'au 28 février pour donner leur opinion

Régine MEUNIER

Seyne, dont la permanence d'Arthur Paecht, maire de Bandol, député de la 7^e circonscription.
Sans effraction apparente, la porte protégée par une serrure trois points que l'on ouvre avec une clé ressemblant à celle d'un coffre-fort - donc très difficile à copier - a été découverte entrebâillée vendredi dernier, l'ordinateur allumé, une disquette coincée dans le lecteur.
Les militants habitués à piano-

rents locaux du Parti Républicain.
"Nous ne savons pas quel usage sera fait de ces listes de noms volés dans nos fichiers informatiques, déclarait hier matin une militante proche d'Arthur Paecht, mais nous espérons que personne ne viendra collecter des fonds au nom du député de la circonscription."

A.F.

Un parc au pied du pont

■ Luc Patentreger au nom des écologistes n'est pas satisfait des allées d'arbres qui ont poussé sur les plans de la ZAC Marepolis. Il faut, selon lui, "rendre à la population un espace de nature où les habitants puissent aller". Fort de ce principe, il verrait bien un immense parc prendre la place des pôles urbain et d'excellence. De la verdure dans un espace détente sur le principe de la plage du Mourillon tout en conservant le musée et l'aquarium ou en les remplaçant, pourquoi pas par un géode, telle est son idée. "Il faut la qualité de vie. Cela permettrait de redynamiser le centre-ville, de lui apporter une plus-value" explique-t-il. Surtout, un parc coûterait moins cher que la voirie et les espaces verts envisagés.

Sur la partie réservée aux entreprises et baptisée "pôle d'activité-production" il souhaite la création d'un centre lié à la protection de l'environnement.

Celui qui sera probablement le candidat des écologistes aux municipales propose que soient développés les transports en commun : "de toutes façons, pour l'instant il n'y a pas d'argent pour construire le pont ou le tunnel. On peut mettre en place un système de navettes maritimes depuis Brégaillon pour se rendre sur Marepolis. Quand on aura l'argent pour le désenclavement, il sera toujours temps"

R.M.

« Rien de nouveau dans ce projet »

■ Laurent Mei, commerçant seynois mais surtout ex-président de VO 2000 et ex-administrateur de la SAEM Marepolis ne réalise toujours pas ce qui arrive à sa ville. "Il n'y a rien de nouveau dans ce projet. Depuis 1987 Georges Klimoff alors président de la SAEM Marepolis et moi-même, vice-président à cette époque avons lancé cette idée d'aménagement en trois pôles. Nous avons attendu plus de sept ans, vu passer trois directeurs, effectué une série d'études, dépensé de l'argent, perdu du temps, récolté un procès, détruit le bâti pour aujourd'hui revenir à la case départ" s'indigne-t-il.

La seule différence avec la case départ est selon lui que "tous les ingrédients sont réunis pour que le site dégénère à plus ou moins brève échéance vers un complexe immobilier et commercial."

Disparition du centre ancien, apparition d'immobilier, absence de politique pour l'emploi, de lien avec la ville, de voies d'accès... telle est son analyse qui rejoint celle des autres opposants au projet. "Après le premier choc de la fermeture des chantiers, le deuxième choc de la prolifération anarchique et excessive de grands trusts commerciaux dans la périphérie, je crains un troisième choc qui serait le coup de grâce définitif du commerce au centre-ville à cause des éléments commerciaux et immobiliers contenus dans ce projet. Il faut que tout le monde aille donner son avis en mairie annexe".

R.M.

La C.G.T. à la recherche des emplois

■ Dans un communiqué adressé à Var Matin, l'Union locale C.G.T. cherche désespérément les futurs emplois sur le site. Elle demande à la population de se manifester auprès d'elle au 2, rue Beaussier. Tel : 94.94.80.92. But : qu'elle fasse part de ses propres propositions.

"Après un certain nombre de consultations dans quelques entreprises, il se dégage une exigence forte : c'est que ce concept de Marepolis soit avant tout facteur de créations d'emplois et permette le développement d'activités diverses."

"Avec plus de 11.000 chômeurs inscrits à l'ANPE, dont 2.000 moins de 25 ans et un tiers au chômage de longue durée, auxquels il faut rajouter tous ceux qui ont été radiés ou ne sont pas inscrits ; avec les milliers de RMistes sur la localité, l'urgence absolue est de favoriser la création d'emplois stables,

productifs, correctement rémunérés et les actions de formation qualifiantes utiles à celle-ci."

"D'ores et déjà, il nous semble que tout projet cohérent doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale de désenclavement du site, car il est faux de prétendre développer une ZAC si par ailleurs, ces infrastructures n'existent pas."

Autres points absents de la consultation publique : quels fonds seront utilisés pour l'aménagement de la ZAC ? Quelle utilisation sera faite des fonds publics ? Comment peut-on mesurer l'efficacité des fonds déjà utilisés, en terme de création d'emplois ?

"Il nous paraît indispensable de contrôler la nature et l'utilisation des fonds publics. En ce sens, la C.G.T. propose que la plus grande clarté soit faite dans ce domaine et propose un comité de suivi composé des différents acteurs économiques et

sociaux intervenant sur la localité ainsi que des organisations syndicales de salariés."

"(...) Le maintien et le nécessaire développement de ces entreprises sont aujourd'hui largement hypothéquées par la précarité de leurs conditions d'occupation du domaine public maritime. Il faut très rapidement, consolider cela et déjà les faire figurer dans le plan." (..)

"Développer essentiellement, à Marepolis, des activités commerciales ou de service sans apport d'oxygène, ce serait accélérer la mort des commerces et services existants dans le centre-ville."

"Nous appelons la population seynoise, à se tourner vers un effort démocratique de réflexions, propositions et d'exigences collectives. Nous invitons les salariés à engager cela à partir de leurs entreprises avec leur syndicat C.G.T. et leur union locale."

Braderie d'Hiver

SAMEDI 11 FEVRIER

DIMANCHE 12 FEVRIER

LA SEYNE SUR MER

PARKINGS GRATUITS



ORGANISATION
USCAS
& SERVICE MUNICIPAL
DES EMPLACEMENTS

ROC'ECLERC
POMPES FUNEBRES
MARBRERIE
Quartier Lory
255, rue Marcel-Paul
LA SEYNE - 94.06.18.74

Var Matin
LE PREMIER
QUOTIDIEN
DU VAR

Du 1^{er} au 11 Février

«les Jours qui comptent plus» Renault Occasions



CLIO 3 PORTES, RN 1.2, MILLÉSIME 95, 59 000 F TTC

Moins de 15 000 km, avec autoradio. Elle bénéficie des Engagements OR Renault Occasions. Cette offre est valable sur les véhicules signalés et réservée aux particuliers, dans le réseau Renault affichant l'opération "Les jours qui comptent plus" du 1^{er} au 11 février 1995.

CREDIT 6,6 % SUR 12 MOIS*

AVEC UN APPORT MINIMUM DE 10% ET UN CRÉDIT MINIMUM DE 20 000 F SUR TOUS LES MODELES RENAULT OCCASIONS DE MOINS DE 3 ANS. EX. : POUR UN MONTANT FINANCÉ DE 20 000 F, SOIT 12 ÉCHÉANCES DE 1 726,85 F. COÛT DU CRÉDIT : 722,20 F. COÛT TOTAL DU CRÉDIT : 20 722,20 F. TEG : 6,6 %.

* Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC - SA au capital de F 400 000 000 - 14 avenue du Pavé Neuf - 93160 Noisy-le-Grand - RCS Bobigny B 702 002 221. Offre valable du 1^{er} au 11 Février 1995.

Votre concessionnaire Renault à la Seyne-sur-Mer
LA SEYNE AUTOMOBILES
Camp Laurant - Sortie Autoroute
Accès facile - Parking assuré
Tél : 94 11 05 05

RENAULT